

Le message de M. Joachim Rausis, président de la commune d'Orsières

Mgr Girard, Prévôt du Grand-St-Bernard, ainsi que vous tous représentants du clergé,

*Chers collègues du Conseil municipal d'Orsières (et des Communes voisines),
Monsieur le Président de la Fondation du Bienheureux Maurice Tornay,*

Chers habitants de la Rosière,

Chers pèlerins et amis,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi en cette belle journée ensoleillée de vous apporter les salutations du Conseil municipal.

C'est une vraie satisfaction pour l'Exécutif, et nous sommes plusieurs à être présents ce jour, presque assez d'ailleurs pour avoir le quorum et délibérer, ...

c'est une vraie satisfaction de voir que ce bâtiment a été entièrement rénové et qu'une seconde vie lui est offerte grâce à l'action de la Fondation du Bienheureux Maurice Tornay. Au travers de son Président Jérôme Emonet, je tiens à féliciter toutes les personnes impliquées dans ce beau projet de mise en valeur de notre patrimoine local, en relevant également l'implication de René Murisier, qui m'a-t-on dit s'est mué pour l'occasion en architecte et chef de chantier!

Comme président de la Commune, mon rôle premier ne consiste pas à retracer l'histoire et le parcours du bienheureux Maurice Tornay, mais je souhaite néanmoins dire quelques mots à propos de mon... lointain cousin, puisqu'en préparant cette courte intervention j'ai découvert que Faus-

te, la maman du Bienheureux était une 1^{re} cousine d'Honorine Gabioud l'une de mes arrière-grand-mère. En préparant cette courte intervention, je me suis également aperçu que le Bienheureux Maurice Tornay avait perdu la vie à 38 ans, soit mon âge actuel.

L'engagement en faveur de son prochain est certes un puissant moteur de l'action publique et politique mais il y a encore un pas entre une élection et le don de sa vie au sens propre de l'expression. Quelle que soit notre croyance, cet acte force le respect. Aujourd'hui, je suis persuadé qu'il est juste de rendre hommage au Bienheureux Maurice en entretenant sa mémoire dans son village d'origine.

Avec l'inauguration de ce bâtiment, c'est un pan de l'histoire de notre coin de pays qui est ravivée. Si beaucoup ont émigré de la Rosière et de cette Côte vers un ailleurs synonyme de meilleur, le Bienheureux Maurice Tornay lui, a choisi de partir pour dispenser la parole de Dieu.

C'est avec une profonde humilité que je referme cette parenthèse consacrée à l'homme d'Eglise pour reprendre mon propos sur le bâtiment que nous inaugurons.

Ces dernières années, j'ai assisté en qualité de secrétaire communal aux débats du Conseil quant à l'affectation de la bâtisse. Après en avoir rénové la toiture pour éviter que le bâtiment ne subisse les affres du temps, restait cette épineuse question: que faut-il en faire et surtout, est-ce à la Commune à investir?

C'est peu dire que le projet de la Fondation tombait à point nommé et que le 2 mars 2016 mon prédécesseur Jean-François Thétaz et moi-même étions contents de nous asseoir à la même table que Jérôme Emonet et Frédéric Giroud afin de signer l'acte de vente de l'ancienne école de La Rosière. Force est de constater, moins de 18 mois après cette signature que cette décision était judicieuse pour notre collectivité, puisque l'avenir du bâtiment est assuré et cerise sur le gâteau, que tout un chacun peut en profiter au vue du caractère du projet.

Je souhaite que cet espace trouve vite son public, tant local pour des fêtes de famille ou des réunions (et pourquoi pas une séance décentralisée du Conseil municipal), qu'un public plus lointain grâce aux pèlerins ou touristes qui viendront visiter les lieux.

A ce propos, le Conseil municipal est persuadé que la Via Francigena possède un énorme potentiel dans notre région. Et bien, il me paraît évident que ce bâtiment ainsi que tout ce qui se rapporte au Bienheureux Maurice représentent une offre com-

plémentaire bienvenue. Ce tourisme à connotation spirituelle et religieuse peut aussi être synonyme de développement économique et ne doit pas être négligé.

Enfin j'espère que la population de La Rosière et des environs s'appropriera ces lieux pour garantir à ce magnifique village le dynamisme et la vie qu'il mérite. Je n'ai pas trop de souci à ce propos en pensant à la fête populaire qui nous attend sitôt que j'aurai rendu le micro ou presque.

Je conclurai en vous annonçant qu'afin de marquer dignement cette journée et cette inauguration, le Conseil municipal a le plaisir de vous offrir l'apéritif pour trinquer à la santé de la Rosière et de ses habitants sous l'égide du Bienheureux Maurice Torrey.

Voilà, je ne vais pas rallonger mon propos. Il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre attention et à vous souhaiter une magnifique fin de journée.

Merci